

CONSEIL DE JURIDICTION 2024

La politique de l'amiable

Le 17 juin 2024 à 13h

Auditorium du Musée des
beaux-arts d'Orléans



NEGOCIATION
D'UNE
SOLUTION
SUR MESURE



RÈGLEMENT
EFFICACE
DES CONFLITS



L'ACCORD AMIABLE
A UNE VALEUR
JURIDIQUE



Présentation



La médiation est un mode amiable de résolution des différends qui tend à se développer.

Le ministère de la Justice est particulièrement investi dans le développement des différentes procédures amiables existantes.

La cour d'appel d'Orléans se mobilise pour mettre en œuvre ces pratiques professionnelles avec ses partenaires locaux. Le conseil de juridiction est l'occasion d'échanger avec les acteurs de la cité et de communiquer sur le développement de la politique de l'amiable au sein du ressort.



Programme



13H30 - PROPOS INTRODUCTIFS

13H50 - TABLE RONDE N°1

“L’amiable dans le procès civil, un paradigme en évolution”

14H50 - TABLE RONDE N°2

“Le mouvement de l’amiable porté par la culture juridique”

15H50 - TABLE RONDE N°3

“Le mouvement de l’amiable inscrit dans la procédure pénale”

17H - CONCLUSION

“ L'amiable dans le procès civil, un paradigme en évolution ”



Modératrice :
Madame Virginie HUET

Conseillère à la cour d'appel de Nîmes, membre
titulaire du conseil national de la médiation

Madame Soraya AMRANI-MEKKI

Professeure agrégée des facultés de droit, école de droit de
Sciences Po Paris

Madame Lucie-Anne MOREAU

Juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de
Blois

Madame Marie-Laure PESME

Médiatrice familiale

Madame Anne-Lise COLLOMP

Présidente de la 1ère chambre civile à la cour d'appel d'Orléans

Monsieur Alexandre DAVID

Président de la chambre sociale à la cour d'appel d'Orléans

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

“ Le mouvement de l’amiable porté par la culture juridique”



Modérateur :

Maître Antoine VOLLET

Avocat au barreau d'Orléans, médiateur et
président de l'association OVAL Médiation

Madame Nathalie DION,

Maître de conférence à l'université d'Orléans,
chercheuse au Centre de Recherche Juridique Pothier

Maître Benjamin MARTINOT-LAGARDE,

Avocat au barreau d'Orléans

Madame Martine VAN DER WIELEN,

Médiatrice membre de l'association nationale des
médiateurs

Monsieur Benoist GUEVEL,

Président du tribunal administratif d'Orléans

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

“ Le mouvement de l’amiable inscrit dans la procédure pénale ”



Modératrice :

Madame Isabelle PAGENELLE

Avocat général à la cour d’appel d’Orléans

Monsieur Nicolas HOFFSCHIR,

Maître de conférence à l’université d’Orléans

Madame Isabelle PAGENELLE,

Avocat général à la cour d’appel d’Orléans

Madame Charlotte KRAKARIS,

Juriste assistante au tribunal judiciaire d’Orléans

Madame Camilla KERAMBRUN,

Juriste assistante au tribunal judiciaire d’Orléans

Madame Juliette VIGNY,

Juge de l’application des peines au tribunal judiciaire
d’Orléans

ÉCHANGES AVEC LA SALLE



Trouvez une solution
amiable à votre différend

Merci à tous nos intervenants



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
D'ORLÉANS



Merci pour votre participation



scom.ca-orleans@justice.fr



www.cours-appel.justice.fr/orleans



Cour d'appel d'Orléans



@CAOrleans

